



Reconnaissance AEAi N° 31250

Titulaire

FeuerschutzTeam AG
Kirchstrasse 3
5505 Brunegg
Schweiz

Fabricant

FeuerschutzTeam AG
5505 Brunegg
Schweiz

Groupe

241 - Portes coupe-feu

Produit

FST BRANDABSCHNITTSTOR 68MM MIT SERVICETÜR 2FLG. EI30

Description

Porte à deux battants avec cadre en bois dur, plaque en laine de roche FLUMROC TYP 3 (E=50mm, PS=60kg/m³), recouverte des deux côtés de plaques MDF (E=9mm), D=68mm, affleurée, joints KERAFIX FLEXPAN 200 et caoutchouc.
Avec/sans porte de service/porte à charnière.

Utilisation

EI 30
Btest=4100mm, Htest=3450mm
pm/pl
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport d'essai '318030604-1 ' (13.06.2018), Rapport d'expertise '318042604-1, Rev1' (20.02.2020)

Conditions d'essai

EN 1363-1; EN 1634-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 30

Durée de validité

31.12.2030

Date d'édition

27.02.2025

Remplace l'attestation du

03.09.2020

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2008, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B). Les diminutions dimensionnelles sont admises pour tous les types de portes.

Portes pivotantes ou battantes

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (coulissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en bois

- L'épaisseur des vantaux ne doit pas être réduite, mais il est permis de l'augmenter.
- Il est permis d'accroître l'épaisseur du vantail ou sa masse volumique sous réserve que l'augmentation totale du poids ne dépasse pas 25%.
- Pour les panneaux à base de bois (aggloméré, contreplaqué, etc.), la composition (type de résine, etc.) ne doit pas changer par rapport à celle soumise à l'essai.
- Les dimensions en coupe ou la masse volumique des dormants en bois (y compris les feuillures) ne doivent pas être réduites, mais il est permis de les augmenter.

Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.
- Les stratifiés et les placages en bois décoratifs jusqu'à 1.5mm d'épaisseur peuvent être ajoutés sur les faces (mais pas sur les bords) des portes battantes satisfaisant aux critères d'isolation thermique I. Les stratifiés décoratifs incombustibles ainsi que les stratifiés décoratifs combustibles de plus de 1.5mm d'épaisseur appliqués sur des vantaux ne sont pas autorisés.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Expertise, SIPIZ AG Olten, n° GU 182 002 2024 du 30.09.2024

- Vide de cadre porte, type A, B, C :
Bmax=6900mm Hmax=3887mm Smax=24.34m²
- Vide de cadre porte sans porte à charnière, avec porte de service, type A, B, C :
Bmax=6900mm Hmax=3887mm Smax=24.34m²
- Vide de cadre porte avec porte à charnière, sans porte de service, type A, B, C :
Bmax=6900mm Hmax=3887mm Smax=24.34m²
- Vide de cadre porte avec porte à charnière, avec porte de service dans 2^{ème} porte principal, type A, B, C :
Bmax=6900mm Hmax=3887mm Amax=24.34m²
- Vide de cadre de porte avec deux portes à charnières, sans porte de service, type A, B, C :
Bmax=9200mm Hmax=3887mm Amax=35.76m²
- Vide de cadre de porte avec deux portes à charnières, avec porte de service, type A, B, C :
Bmax=9200mm Hmax=3887mm Amax=35.76m²
- Vide de cadre porte de service, E≥68mm, type A, B, C :
Bmax=1437mm Hmax=2530mm
- Vide de cadre porte à charnière, E≥68mm, type A, B, C :
Bmax=1600mm Hmax=3887mm
- Variante couche, porte type A :
Laine de roche (E=40mm, PS=60kg/m³), recouverte des deux côtés avec plaque MDF ou contre-plaqué (E=6mm) et MDF/HDF (E≥8mm), E=68mm
- Variante couche, porte type B :
Laine de roche (E=50mm, PS=60kg/m³), recouverte des deux côtés avec plaque MDF/HDF (E≥10mm), E=70mm
- Variante Aufbau / Tür Typ C :
PUREN PIR NE (E=32.8mm, PS=30kg/m³), recouverte des deux côtés avec plaque de laine minérale (E=11mm, PS≥280kg/m³) et plaque HDF (E≥6.4mm), E=68mm
- Montage dans cloisons n° AEAI :
19161, 20364, 20366, 26370, 27334, 19162, 21800, 21815, 27335, 31182, 25127, 27351, 26342, 30181, 19163, 26341, 24544
- Montage dans parois selon documentation Lignum protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffre 4.4.1 – 4.4.7, état 2017
- Raccord à des structures porteuses revêtues en acier ou en bois
- Vitrages dans porte de service, porte type A, B:

Type de vitrage	E [mm]	Lmax [mm]	Smax [m ²]	Largeur de la frise min. [mm]
FIRESWISS FOAM 30-15	≥15	1890	1.36	100
FIRESWISS FOAM 30-19	≥19	1890	1.36	100
PYRANOVA S2.0/S.2.1	≥15	1890	1.36	100



- Formes alternatives de vitrages, exécution selon EN 15269-3
- Bois pour le cadre et les bords du vantail :
Groupe 4 : feuillus (excepté le hêtre), $PS \geq 450 \text{ kg/m}^3$, selon EN 15269-3
- Plaques de protection en métal, fixées en applique, exécution selon EN 15269-3
- Doublage :
Bois ou matériaux bois, d'un côté ou des deux côtés : $E_{\text{max}} = 16 \text{ mm}$
- Avec/sans protection métallique de chants
- Huisseries en bois :
Cadre applique, cadre bloc, sans huisserie
- Avec/sans joints de sol
- Variantes des joints intumescents :
KERAFIX FLEXPAN 200 ou 200 NG-A
- Quincaillerie diverse
- Autres variantes selon expertise